

Gestion des ASC : Moins de prestations pour les personnels DTSI



12 mai 2025 – IL – DTOF/DSI

La gestion des ASC

La gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC) est un enjeu majeur pour notre bien-être et notre pouvoir d'achat. Le budget versé par l'entreprise au CSE est destiné à être réparti entre les personnels, selon les règles décidées par les organisations syndicales.

La CFE-CGC, a toujours défendu une gestion transparente et équitable de ces activités pour les loisirs, les vacances, et les avantages sociaux.

Répartition des sièges au CSE		
CFE-CGC Orange	15	
Sans étiquette		1
Coalition		
CFDT	12	
CGT	5	
SUD	5	
CFTC – FO	2	
Total	15	24
		1

Bien que la CFE-CGC Orange soit la première organisation syndicale, elle doit se confronter à une coalition majoritaire, et trop souvent faire face à un front dogmatique contre ses propositions structurantes.

Paradoxalement, la coalition est au bord de l'implosion en raison de tensions concernant les modalités 2025 du budget des ASC.

Les résultats ?

- L'ouverture des ASC a été repoussée au 20 février 2025 au lieu du 21 janvier 2025, sans aucune communication aux personnels.
- L'ouverture de la prestation CESU monoparentaux et handicap a été reportée au 23 avril 2025 avec une baisse contestée par la CFE-CGC Orange de la contribution du CSE DTSI. De plus les modalités ont changé : les droits à CESU sont acquis par semestre et ne sont pas reportables d'un semestre sur l'autre.
- Le bonus location a été supprimé.
- L'offre Presse a été éradiquée.
- La contribution du CSE DTSI à la rentrée scolaire et au colis de Noël est menacée de réduction.
- Les chèques vacances handicap ont été intégrés au pack liberté sans communication auprès des ouvrant droit, ce qui ne leur a pas permis d'anticiper la construction de leurs budgets.

Les conséquences sont dommageables, comme une baisse de contribution de plus de 300€ pour les vacances d'un salarié handicapé, ou encore des difficultés à financer des prestations d'aide spécialisée. Cette mesure de restriction budgétaire n'est pas justifiée d'autant plus que le consommé 2024 des chèques vacances est de 9 954 € pour un budget prévisionnel de 10 000 €.

La liste est longue, trop longue des conséquences de la gestion actuelle !

Qui en paie les pots cassés ? Les personnels de la DTSI.

Les Activités Sociales et Culturelles (ASC) sont un des éléments de notre pouvoir d'achat et doivent contribuer à l'amélioration de notre bien-être.

Le budget versé par l'entreprise au Comité Social Établissement DTSI est destiné à être réparti entre les personnels en limitant les frais de gestion qui pourraient grever ce budget, en préservant la liberté de chacun de choisir comment utiliser ses droits.

Les décisions prises actuellement réduisent la flexibilité d'utilisation des droits des personnels concernant leurs loisirs, leurs vacances et leurs avantages sociaux. (cf PV du CSE DTSI N°12 du 24 avril 2024)

Par exemple, la proposition de la CFE-CGC Orange d'augmenter la limite des Chèques Vacances de 50% à 100% du Pack Liberté a essuyé un refus catégorique de l'alliance majoritaire ... Pire : il a même été envisagé de baisser cette limite à 40% !





LA CFE-CGC ORANGE REVENDIQUE

- ▶ La CFE-CGC Orange exige, par un mail adressé le 30 avril 2025 aux membres du bureau du CSE DTSI , un retour arrière sur ces décisions arbitraires des prestations chèques vacances, CESU handicap et monoparentaux.
- ▶ La CFE-CGC Orange sollicite un rattrapage de la perte des droits pour les personnels ayant quitté la DTSI en 2025.
- ▶ La CFE-CGC Orange demande un outil internet ergonomique et pédagogique de consultation des droits du CSE DTSI.
- ▶ La CFE-CGC Orange défend une gestion transparente et équitable de ces activités pour les loisirs, les vacances, et les avantages sociaux. (cf Le Tableau Magique).

Notre programme ASC : Une alternative efficace

La CFE-CGC propose une gestion et un programme ASC qui vous permette de vous affranchir de ces dysfonctionnements : www.lemeilleurdescse.com



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : [ICI](#)

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire_CFE-CGC



cfecgc-orange.org

